

L'ÉMIGRATION OU ALLONS-NOUS ?

A cette question, posée avec anxiété par les penseurs soucieux de l'avenir du pays, des milliers et des milliers de Canadiens répondent tristement : Nous allons aux États-Unis chercher les moyens de subvenir à notre subsistance.

De tous les problèmes sociaux qui nous occupent, celui qui s'impose le plus impérieusement à notre attention est certainement la recherche des moyens propres à combattre avec succès le terrible fléau de l'émigration qui nous décime.

Il y a urgence. Il n'est plus temps de délibérer : il faut agir. Nos campagnes se dépeuplent littéralement. C'est au point que ces jours derniers, la nouvelle se répandait que l'archevêque de Québec avait ordonné la fermeture de deux églises dans le comté de Kamouraska, parce qu'il ne restait plus assez de fidèles pour pourvoir aux besoins du culte.

C'est à pleins convois que nos malheureux compatriotes s'annexent à la république voisine.

Quelques journaux se sont réjouis en annonçant la nouvelle qu'un certain nombre de briquetiers canadiens avaient été arrêtés à la frontière par les autorités américaines, et forcés de rebrousser chemin. Ils en ont conclu que cette mesure aurait pour effet d'arrêter l'émigration canadienne.

Cela peut paraître paradoxal à première vue, mais je n'hésite pas à affirmer que l'application de la loi américaine prohibant l'embauchage à l'étranger, contribuera plutôt à augmenter qu'à diminuer l'émigration canadienne.

Je m'explique : Les briquetiers en question ne sont pas des émigrants dans le sens ordinaire du mot. Depuis vingt-cinq ans, les briquetiers de la Nouvelle-Angleterre et du New-Jersey recrutent chaque année au Canada des milliers de jeunes gens qui s'engagent pour la saison des travaux, et qui reviennent à l'automne rapporter à leurs familles le produit de leur travail.

Priver ces familles d'une source de revenu dont elles ont besoin, ce n'est pas le moyen de les encourager à rester au pays.

La loi américaine n'empêche pas les gens d'aller se fixer aux États-Unis, mais elle leur défend d'aller y gagner, en vertu d'un marché conclu en Canada, un salaire qu'ils rapportent ici au bout de quelques mois au lieu de l'utiliser aux États-Unis.

Plutôt que de renoncer à ce salaire, bien des familles de briquetiers iront se fixer aux États-Unis, et les philanthropes qui voudraient les condamner à la misère obligatoire en seront pour leurs frais d'imagination.

Pour faire diversion, on s'est efforcé, avec un certain succès, de diriger vers le Nord-Ouest canadien une partie des habitants de la province de Québec. Au point de vue français, je ne vois pas ce que nous pouvons y gagner. C'est toujours l'éparpillement de la race, et, certes, la croisade anti-française et anti catholique, qui se poursuit dans la région des prairies, n'est pas de nature à me rassurer sur

l'avenir national des groupes que l'on veut former en plein pays ennemi.

Les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre sont beaucoup plus français aujourd'hui que les solitudes explorées, découvertes et colonisées en premier lieu par nos nationaux, mais qui, après vingt années de politique anti-française, sont devenues la terre promise de l'orangisme.

Je veux bien croire que, dans l'intérêt de la société, il est bon de faire en sorte que la population rurale n'abandonne pas les travaux des champs pour encombrer les villes manufacturières, mais c'est là une autre question.

Si c'est pour qu'ils restent *habitants* qu'on envoie les Canadiens au Nord-Ouest, qu'on le dise ; mais si c'est pour qu'ils conservent leurs traditions, je crois que l'on fait fausse route.

Ici se présente une autre question. Le Nord-Ouest ne faisait pas partie du Canada, il y a vingt-cinq ans, aujourd'hui on y envoie nos gens pour qu'ils restent canadiens.

Il y a moins loin pour aller dans les États qui nous avoisinent, nos compatriotes y sont en plus grand nombre ; mais il faut changer de pays pour y aller, et c'est un grand malheur.

Si nous annexions les États-Unis, ou s'ils nous annexaient, ce qui reviendrait au même, les Canadiens pourraient, en vertu de ce principe, aller se fixer dans n'importe quelle partie de la république sans sortir de leur pays.

L'émigration considérée aujourd'hui comme une faute ou comme un fléau deviendrait un acte méritoire, un simple déplacement tout à fait avantageux dans la plupart des cas.

L'annexion tuerait l'émigration et cette considération lui vaudra sans doute des adhérents.

On n'empêchera plus les gens d'aller et venir. Les communications sont trop faciles pour cela. Les Canadiens-français ne sont pas tous nés pour être cultivateurs, et à ceux qui n'ont des aptitudes que pour l'industrie, il faut autre chose que les solitudes de l'ouest.

Ils iront au plus près et se fixeront là où ils trouveront le plus d'avantages.

Les États-Unis comptent aujourd'hui au moins autant de nos nationaux qu'il en reste au Canada. Ils ont mieux réussi là-bas qu'ici, ils s'y sentent plus libres, ils sont restés plus français, plus dévoués à leurs traditions.

Leurs nombreuses associations charitables et nationales, leurs journaux influents et bien rédigés, l'influence qu'ils exercent déjà dans la politique américaine, prouvent qu'ils ont progressé sous le rapport moral et intellectuel autant que sous le rapport pécuniaire.

Il y a vingt ans, on disait : laissez-les donc s'en aller ; c'est la canaille qui émigre. Cette canaille-là fait honneur au nom canadien à l'étranger, mais la canaille qui est restée ici est en train de nous discréditer dans l'univers entier.

Le succès des Canadiens émigrés a confondu leurs calomnieux, mais parmi ces derniers il reste encore des arriérés qui leur reprochent de ne pas avoir suivi leurs conseils.